



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

Direction départementale des Territoires
Service Economie Agricole

Publicité 18 – 26

PUBLICITE
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 18-29

Date de la demande : 27/08/2018

Nom du demandeur et objectifs : M. HUTEAU Arnaud souhaite s'associer à Mme THIROUIN Marie-Pierre au sein de la SCEA DE PUISELET, dont le siège social est situé à ANDONVILLE (45) et mettre en valeur des parcelles situées à Andonville et à Angerville.

Cette publicité concerne les parcelles situées à Angerville. Une publicité dans sa totalité a été faite par la DDT du Loiret sur le site des services de l'État du Loiret et auprès des mairies concernées,

La demande porte sur 11 ha 31 a 24 ca

Commune	Référence cadastrale	Surface en ha	Propriétaire
Angerville	ZR0031	1,9240	SCEA DE PUISELET
Angerville	ZW0143	3,2450	SCEA DE PUISELET
Angerville	ZW0164	4,7074	SCEA DE PUISELET
Angerville	ZX0004	1,4360	SCEA DE PUISELET

La date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'exploiter est fixée à un mois après publication de la présente publicité.

Toute demande déposée après cette date ne pourra être mise en concurrence avec la présente demande.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIAIF)

<http://driaif.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LEYSSENOT Anne (01 60 76 33 70) à la DDT de l'Essonne ou M.GIRAUD Florian au (01 60 76 33 96) ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr